Conditions générales de vente

Weenect - Hareau

Etant préalablement exposé ce qui suit :

La Société Hareau SAS, Société par action simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 538 863 937 (TVA FR08538863937), dont le siège social est situé 101 rue de Sèvres à Paris (75272 Cedex 06) et l'établissement principal 53 boulevard Martial Valin 75015 Paris, représentée par son Président, domicilié en cette qualité au dit siège (la « Société ») commercialise sur les sites internet https://www.weenect.com et my.weenect.com (le « Site ») le système WEENECT KIDS et/ou WEENECT DOGS 2 et/ou WEENECT SILVER et/ou WEENECT PETS et/ou WEENECT CATS et/ou WEENECT CATS 2 et/ou WEENECT XS et/ou Weenect XT constitué d'un Traceur GPS (le « Traceur ») permettant au client (le(s) « Client(s) »), à condition que celui-ci ait souscrit une des formules d'abonnement Weenect (les « Abonnements »), de communiquer en temps réel des informations relatives au Traceur et de le géolocaliser par le biais d'une application Android ou iOS (l' « Application ») pour téléphone disposant d'une connexion internet continue (le « Smartphone »). La Société propose en outre au Client des services optionnels liés aux Abonnements (les « Services »).

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ainsi que les documents auxquels elles font référence (et notamment la section « Boutique » du Site), ont pour objet de définir les droits et obligations respectives de la Société et des Clients, personnes physiques non professionnelles, (les « Parties »), dans le cadre de la vente sur son Site des Traceurs, Services et Abonnements et de leur utilisation par les Clients. Elles constituent les seules stipulations contractuelles applicables entre la Société et le Client et excluent du champ contractuel les éventuelles conditions générales d'achat du Client, sauf dérogation expresse écrite et signée par les Parties.

Ainsi, toute création de compte effectuée sur le Site suppose la lecture et l'acceptation préalable des présentes CGV, dont le Client reconnaît avoir pris connaissance, les avoir comprises et acceptées en parfaite connaissance de cause. L'acceptation des CGV est confirmée lorsque le Client coche la case « j'accepte » liée aux présentes CGV.

Article 1 - Accessibilité du Site et des Services

1.1. Le Site est ouvert à tous les utilisateurs du réseau Internet par principe accessible 24/24h, 7/7j, sauf interruption, programmée ou non, par la Société ou ses prestataires, pour les besoins de sa maintenance ou cas de force majeure. La Société ne saurait être tenue responsable de tout dommage, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité du Site.

1.2. La Société ne garantit pas que le Site sera exempt d'anomalies, erreurs ou bugs, ni que le Site fonctionnera sans panne ni interruption. Elle peut à cet égard déterminer librement toute période d'indisponibilité du Site ou de son contenu.

1.3. Les Traceurs, Abonnements et Services seront accessibles dans les pays couverts par le service dont la liste évolue continuellement et est disponible sur le Site (le « Territoire »). Pour des raisons logistiques, aucune souscription ou commande en dehors du Territoire ne pourra être prise en compte par la Société.

1.4. En s'inscrivant sur le Site, le Client déclare et garantit à la Société qu'il est majeur et a la capacité juridique pour contracter, qu'il réside sur le Territoire et accède au Site à partir du Territoire et qu'il dispose des compétences, des matériels et des logiciels requis pour l'utilisation d'un site marchand sur Internet et le téléchargement de l'Application sur son Smartphone.

Article 2 – Inscription sur le Site

2.1. Le fonctionnement des Traceurs, Services ou Abonnements nécessite l'inscription préalable du Client sur le Site.

2.2. L'inscription du Client sur le Site sera validée par la Société après vérification du formulaire standard rempli par le Client. Le Client recevra un e-mail de confirmation d'inscription sur l'adresse indiquée dans le formulaire.

2.3. Le Client est tenu de vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements fournis à la Société lors de la souscription.

2.4. La Société ne pourra être tenue responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences qui en découlent, notamment s'agissant de l'adresse de livraison du Client.

2.5. L'inscription du Client sur le Site vaut acceptation des CGV indépendamment de toute commande de Traceur, Service ou Abonnement (la « Commande »). Sauf preuve contraire, les données enregistrées par La Société constitueront la preuve de l'ensemble des transactions passées par le Client.

2.6. Une fois l'inscription validée, la Société met à la disposition du Client, sur son Site, un espace client (l'« Espace client ») lui permettant de vérifier les paramètres

de son compte, accéder à l'activation des Traceurs, récapitulatif des Services et Abonnements en cours et la liste des factures. Le Client s'engage à fournir à la Société des informations (adresse et coordonnées bancaires) exactes et à informer la Société dans les meilleurs délais de toute modification de ces informations.

2.7. Le Client s'engage à indiquer ses coordonnées (nom, prénom, numéro de Client) à la Société dans toute correspondance afin de faciliter l'authentification et le traitement de ses demandes. Toute demande incomplète ne pourra pas être prise en compte ou traitée par la Société.

Article 3 – Achat des produits – Paiement – Livraison

3.1. Les Traceurs, Services ou Abonnements sont disponibles à l'achat sur le Site.

3.2. Préalablement à tout achat, le Client doit s'assurer que son équipement téléphonique est compatible avec les spécifications techniques du système Weenect, notamment que son Smartphone est compatible avec l'Application. Il peut s'en assurer en téléchargeant l'application.

3.3. La Société ne pourra pas être tenue responsable de l'achat par le Client d'un Traceur alors que son Smartphone ou son équipement n'est pas compatible.

3.4. Le prix des Traceurs, Services ou Abonnements ainsi que les frais de livraison sont ceux qui figurent sur le Site. Les prix des Traceurs incluent la TVA.

3.5. Les prix des Traceurs, Services ou Abonnements et les frais de livraison sont susceptibles de changer à tout moment, mais les changements n'affecteront pas les Commandes validées par le Client avant le changement du prix. Un email de notification sera envoyé au Client pour accord en cas de changement de prix ou de modification des CGV.

3.6. Le Client peut sélectionner autant de Produits qu'il le souhaite qui s'ajouteront à son panier numérique (le « Panier »).

3.7. Le Panier récapitule les Traceurs, Services ou Abonnements choisis par le Client, ainsi que les frais de port applicables à la Commande. Le Client pourra librement modifier le Panier avant validation de sa Commande. La validation de la Commande vaut acceptation par le Client du prix des Traceurs, Services ou Abonnements, ainsi que des frais de port. Une confirmation de Commande sera envoyée par la Société au Client sur l'adresse email donnée par le Client lors de sa commande ou inscription sur le Site.

3.8. Le paiement des Traceurs, Services ou Abonnements (le « Paiement ») doit être effectué via l'une des interfaces proposées sur le Site. Le Paiement des abonnements 1 an, 2 ans, 3 ans et 5 ans s'effectue en une fois au début de

l’engagement. Dès réception du Paiement, la Société adressera au Client une confirmation de Commande. L’absence de réception du Paiement des Traceurs par la Société dans un délai de 5 jours ouvrés entraînera l’annulation de la Commande et l’annulation de la livraison des Traceurs (la « Livraison ») ainsi que l’annulation des Services ou/et Abonnements.

Sauf demande contraire du Client, le renouvellement de l’Abonnement à échéance s’effectue avec le même moyen de paiement que pour l’Abonnement initial. Par conséquent, le Client accepte que les données de paiement utilisées pour l’Abonnement initial soient conservées par le prestataire Stripe choisi par la Société et certifié à cette fin, et réutilisées à échéance afin de ne pas interrompre le Service.

3.9. La Société procèdera à l'expédition des Traceurs au plus tard un jour ouvré à compter de l’encaissement du paiement sauf si l'un des Traceurs de la Commande est en phase de précommande ; dans ce cas la Commande sera expédiée une fois que la phase de précommande aura touché à sa fin (la date de fin de précommande est signifiée sur la fiche du produit concerné).

3.10. La Société procèdera à la livraison des Traceurs au plus tard 3 jours après l'expédition pour la France, 5 jours après l'expédition pour l'Europe et 10 jours après l'expédition pour le reste du monde.

3.11. Les pays couverts par la livraison sont ceux proposés dans la liste déroulante de l’étape du choix de l’adresse de livraison. Le Client ne peut se faire livrer que dans le pays de la version du site sur laquelle il se trouve (livraison en France pour le Site français, en Allemagne pour le Site allemand, etc.).

Article 4 – Disponibilité des Traceurs – Perte – Vol

4.1. Les Traceurs sont disponibles tant qu’ils sont annoncés sur le Site et dans la limite des stocks disponibles.

4.2. En cas d’indisponibilité d’un ou plusieurs Traceurs après passation de la Commande, le Client sera averti par e-mail. Le montant de sa Commande sera recalculé et le Client sera remboursé du prix des Traceurs manquants. Dans ce cas, la Société ne pourra être tenue responsable d’aucun préjudice subi par Le Client, ni tenue à aucun dommages-intérêts.

4.3. En cas de perte ou de vol du Traceur après la livraison, le Client s'engage à informer immédiatement la Société par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée d'une copie du procès-verbal établi par les services de police. La Société procèdera alors dans les meilleurs délais à la suspension de la ligne (abonnement téléphonique GSM) dont bénéficie le Traceur du Client.

4.4. La Société procèdera, dès réception du paiement du prix de vente du nouveau Traceur ou du Traceur de remplacement, qui sera facturé au Client à son prix de vente avant envoi, au remplacement du Traceur et à l'activation d'une nouvelle ligne GSM. Le remplacement pourra être gratuit si le Client dispose de la Garantie couvrant les frais de remplacement.

4.5. La Société ne saurait être tenue responsable des conséquences d'une déclaration inexacte ou émanant d'un tiers ayant usurpé l'identité du Client.

Article 5 – Rétractation – Retour

5.1. Le Client non professionnel dispose d'un droit de rétractation de 30 jours à compter de la réception du Traceur. Lorsque ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé au premier jour ouvrable suivant.

5.2. Le Client peut exercer son droit de rétractation par courrier. Il doit au préalable contacter l'équipe support par mail à l'adresse help@weenect.com. Il doit alors renvoyer par La Poste en envoi standard, à la Société les Traceurs à ses frais, dans leur état d'origine (accessoires, notices, conditionnement, emballage d'origine) selon les modalités que lui aura communiquées l'équipe support. Si les conditions susmentionnées sont remplies, la Société remboursera au Client les sommes versées par virement, dans un délai de 14 jours à compter du jour de récupération des Traceurs.

5.3. En cas de retour de Traceurs ne respectant pas les conditions de retour (emballage déchiré, Produit ouvert, notice absente etc.), le remboursement du Traceur ne pourra être effectué et la Société enverra un email de notification au Client. Seuls les Services et Abonnements seront remboursés.

Article 6 – Activation des Traceurs

6.1. Le système Weenect associe le Traceur à un abonnement téléphonique mobile GSM souscrit par la Société et dont elle est seule titulaire.

6.2. Le Traceur ne peut fonctionner qu'avec l'achat par le Client d'un Abonnement dont les différentes formules sont décrites sur le Site. Le compte et les identifiants attribués par la Société au Client sont strictement personnels et confidentiels. Le Client est seul responsable de la sécurité de leur conservation et divulgation. La Société recommande au Client de ne pas divulguer ces identifiants à un quelconque tiers.

6.3. Le Client est informé que les délais d'activation du Service dépendent étroitement des diligences des opérateurs de téléphonie mobile, la Société ne peut donc pas garantir de délai sur ce point.

6.4. Le Client se voit remettre, quel que soit l'Abonnement choisi, en plus du Traceur, une carte SIM, sans numéro de téléphone attribué, permettant le transfert de données entre le Traceur et les serveurs informatiques de la Société. La carte SIM remise au Client est intégrée dans le traceur et reste la propriété de la Société. Le Client s'interdit de copier, vendre, céder, louer, détruire, dégrader ou utiliser dans un autre appareil la carte SIM pendant toute la durée de l'Abonnement. Le Traceur ne peut pas fonctionner avec une autre carte SIM que celle fournie par la Société.

6.5. La carte SIM sera suspendue par la Société 30 jours après la fin de l'Abonnement, si celui-ci n'est pas renouvelé.

6.6. Après 12 mois d'inutilisation, la carte SIM est définitivement désactivée et le Traceur ne peut plus être utilisé.

Article 7 – Entrée en vigueur et durée de l'Abonnement

7.1. L'Abonnement entre en vigueur au jour de l'enregistrement par le Client du Traceur sur le Site, sous réserve d'encaissement par la Société du montant de l'Abonnement.

7.2. L'Abonnement comprend :

7.2.1. L'accès à l'Espace Client de paramétrage et gestion des alertes et du compte Client ;

7.2.2. Trois Mega Octets de transfert de données par mois donnant droit, en théorie, à un nombre de 20.000 positions par mois. Au-delà de 3 Mega Octets de consommation par mois, la carte Sim sera suspendue pour le restant du mois en cours puis réactivée le mois suivant. Cette limite est appliquée par la Société afin de se prémunir d'une utilisation frauduleuse ou abusive des cartes SIM.

7.3. Le Client choisit l'Abonnement souhaité au moment où il active son Traceur sur le Site.

7.3.1. L' « Abonnement Mensuel » est conclu pour une période d'un mois à compter de l'activation du Traceur. A l'issue de cette période d'un mois s'effectue une reconduction tacite d'un mois. Cette reconduction tacite est annulable par le Client à tout moment avant la fin du mois en cours, depuis le Site ou l'Application, en cliquant sur le bouton dédié.

7.3.2. L'« Abonnement 1 an » est conclu pour une période de 1 an à compter de l'activation du Traceur. A l'issue des 12 mois s'effectue une reconduction tacite.

Cette reconduction tacite est annulable par le Client à tout moment avant la fin de l'Abonnement, depuis le Site ou l'Application, en cliquant sur le bouton dédié.

7.3.3. L'« Abonnement 2 ans » est conclu pour une période de 2 ans à compter de l'activation du Traceur. A l'issue des 2 ans s'effectue une reconduction tacite. Cette reconduction tacite est annulable par le Client à tout moment avant la fin de l'Abonnement, depuis le Site ou l'Application, en cliquant sur le bouton dédié.

7.3.4. L' « Abonnement 3 ans » est conclu pour une période de 3 ans à compter de l'activation du Traceur. A l'issue des 3 ans s'effectue une reconduction tacite. Cette reconduction tacite est annulable par le Client à tout moment avant la fin de l'Abonnement, depuis le Site ou l'Application, en cliquant sur le bouton dédié.

7.3.5.L' « Abonnement 5 ans » est conclu pour une période de 5 ans à compter de l'activation du Traceur. A l'issue des 5 ans s'effectue une reconduction tacite. Cette reconduction tacite est annulable par le Client à tout moment avant la fin de l'Abonnement, depuis le Site ou l'Application, en cliquant sur le bouton dédié.

7.4. Le client bénéficie d'une période de 30 jours "satisfait ou remboursé" qui débute le premier jour de l'abonnement. Pendant cette période de 30 jours, le Client peut utiliser son Traceur moins de trois jours cumulés et s'il n'en est pas satisfait, il pourra demander le remboursement à la Société de l'abonnement souscrit selon les modalités décrite à l'article 5 des présentes Conditions Générales de Vente et d'utilisation.

Au-delà de cette période de 30 jours aucun remboursement de l'abonnement ne sera possible. Si le Client a utilisé son Traceur pendant plus de 3 jours cumulés au cours de cette période il sera considéré comme « satisfait » et ne pourra pas demander le remboursement de l'Abonnement. Est considéré comme jour d'utilisation du Traceur chaque jour où ce Traceur a été connecté aux serveurs de la Société.

7.5. En cas d'échec de paiement le Client aura 30 jours pour régulariser sa situation. Passé ce délai, la Société suspendra provisoirement le Traceur dans l'attente de régularisation du paiement. La Société se réserve le droit d'entamer une procédure de recouvrement en cas de non-paiement de l'Abonnement dans les délais impartis.

Article 8 – Services optionnels – Garanties commerciales et légales

8.1. Services optionnels : Outre les Abonnements, le Client pourra choisir, sans obligation d'achat, les Services optionnels listés sur le Site. Les Services optionnels sont valables pour toute la durée de l'Abonnement et reportables sur tout renouvellement des Abonnements. Ils sont indépendants de l'Abonnement, payables mensuellement, avec reconduction tacite mensuelle.

8.2. Garantie légale : Le Client dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Traceur pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le Client n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale est applicable au contenu numérique ou au service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le Client n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour la Société, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du Traceur. La garantie légale de conformité donne droit au Client à la réparation ou au remplacement du Traceur dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais selon la procédure indiquée par l'équipe support joignable par mail à l'adresse help@weenect.com et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le Traceur est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le Client demande la réparation du Traceur, mais que la Société impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du Traceur.

Le Client peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le Traceur ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° La Société refuse de réparer ou de remplacer le Traceur ;

2° La réparation ou le remplacement du Traceur intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du Traceur occasionne un inconvénient majeur pour le Client, notamment lorsque le Client supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du Traceur non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du Traceur réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du Traceur persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le Client a également droit à une réduction du prix du traceur ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le Client n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du Traceur au préalable.

Le Client n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du Traceur en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du Traceur remis en état.

Le Client bénéficie également de la garantie des vices cachés, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le Traceur est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du Traceur.

8.3. Garantie commerciale :

8.3.1. Les Traceurs sont garantis deux ans par le constructeur. A l'issu des deux ans, la Société garantit à vie les Traceurs Weenect XS et Weenect XT achetés et utilisés sur le territoire européen. Cette garantie commerciale est applicable dès lors que le Client a souscrit un abonnement pour le traceur sans interruption depuis son achat, qu'il est à jour de ses paiements et qu'il a fait un usage normal du Traceur, ce qui exclut les cas de casse et de perte, couverts par l'un des Services optionnels de l'article 8.1 supra.

8.3.2. Dans une démarche environnementale, si le Client actionne la Garantie à vie d'un Traceur Weenect XS et Weenect XT initial, la Société procèdera à sa réparation ou enverra un Traceur reconditionné, identique ou équivalent, dans les trente jours de la réception du Traceur Weenect XS et Weenect XT initial et après vérification par ses services de l'état du Traceur initial et des conditions de validation de la garantie commerciale. Le Client devra au préalable contacter le service client pour payer les frais de retour du Traceur défectueux et les frais de renvoi du Traceur réparé ou remplacé qui restent à sa charge dans tous les cas. L'Abonnement sera étendu gracieusement de toute la durée de la privation du Traceur défectueux.

8.3.3. En cas de retour d'un Traceur ne respectant pas les conditions de mise en œuvre de la garantie, la Société enverra un email de notification au Client. À la suite de quoi, la Société procèdera, dès réception du paiement du prix de vente du nouveau Traceur de remplacement, au remplacement du Traceur dégradé.

Article 9 – Obligations du Client – Paiement – Retard de Paiement

9.1. Le Client s'engage à se conformer à toutes les prescriptions relatives à la configuration et à l'utilisation du Traceur et à se référer au guide d'utilisation livré avec le Traceur. Le Client sera seul responsable d'une mauvaise configuration ou d'une mauvaise utilisation du Traceur.

9.2. En aucun cas le Client ne devra porter atteinte, ni laisser son entourage ou ses enfants porter atteinte à l'intégrité physique, électromagnétique et électronique du Traceur. La charge des risques relatifs à la possession et l'utilisation du Traceur est

transférée au Client dès la réception du Traceur par ce dernier, sous réserve d'un vice de fabrication.

9.3. Les Traceurs ne sont pas destinés à remplacer la surveillance directe.

9.4. Le Client s'engage à utiliser le produit WEENECT KIDS uniquement avec ses propres enfants s'ils ont plus de cinq ans et à respecter les conseils d'utilisation présents dans le guide d'utilisation, notamment : de placer le Traceur dans le sac de l'enfant et/ou d'utiliser la poche de protection incluse dans l'emballage du Traceur dès que possible. Le Client s'engage à utiliser le produit WEENECT SILVER uniquement avec des proches consentants et à respecter les conseils d'utilisation présents dans le guide d'utilisation, comme utiliser la poche de protection incluse dans l'emballage du Traceur dès que possible. Le Client s'engage à utiliser les produits WEENECT PETS, WEENECT DOGS 2, WEENECT CATS, WEENECT CATS 2, WEENECT XS et WEENECT XT uniquement sur ses propres animaux et à respecter les conseils d'utilisation présents dans le guide d'utilisation.

9.5. Le Client accepte de recevoir ses factures uniquement sous format électronique ; celles-ci seront mises à sa disposition sur son Espace client. Une facture papier sera envoyée au client sur simple demande de sa part.

9.6. Le Client s'engage à être à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la Société, conformément aux tarifs des Abonnements disponibles sur le Site. Le Client s'engage à consulter régulièrement ses emails et l'Espace Client afin de prendre connaissance de tous nouveaux messages et informations de la part de la Société.

9.7. La Société ne pourra être tenue responsable d'un manque d'informations si le Client l'a lui-même déclarée comme spam ou s'est désabonné de sa liste de diffusion.

9.8. La Société se réserve le droit de modifier unilatéralement le tarif de l'Abonnement et/ou tout ou partie des CGV préalablement applicable au Client à la fin de chaque période contractuelle. Le Client disposera de la faculté d'accepter ou de refuser ces modifications. S'il les accepte, les nouveaux tarifs et/ou CGV seront applicables sur la nouvelle période contractuelle

9.9. Par ailleurs, la Société se réserve le droit de suspendre L'Abonnement et les Services ou encore de désactiver le Traceur en cas d'incident de paiement non régularisé par le Client.

Article 10 – Désactivation du compte client

10.1. Le non-respect par le Client des obligations souscrites aux termes des CGV, tout incident de paiement du prix d'une Commande, des agissements contraires à la morale et l'ordre public ou à la réputation et à l'image de la Société, la délivrance de

fausses informations lors de la création du compte, pourront entraîner la suspension de l'accès aux Services et Abonnements de la Société, voire la résiliation de son compte et de ses Abonnements en fonction du degré de gravité des agissements en cause, sans qu'il puisse être réclamé des dommages et intérêts ou indemnisations quels qu'ils soient à la Société. La Société se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un tel litige, même si celui-ci utilise un nouveau compte.

Article 11 – Obligations de la Société – Limitation de responsabilité

11.1. La Société propose un service de fourniture de Traceurs, Abonnements et Services, mais n'est ni le concepteur, ni le fabriquant des Traceurs. En conséquence de quoi, la Société ne saurait en aucun cas être tenue de réparer d'éventuels dommages subis par le Client à l'occasion de l'utilisation du Traceur, y compris tout dommage qui ne résulterait pas exclusivement et directement d'une faute directe de la Société.

11.2. En raison des limites technologiques des antennes et des signaux satellites GPS, La Société ne peut pas garantir que le dispositif GPS fonctionne à 100% du temps. Le Traceur, l'Application ou la carte SIM peuvent être l'objet de pannes inattendues ou de limitations de réseau.

11.3. Le Client confirme qu'il comprend les limites de la technologie et ne pourra pas tenir La Société responsable des limitations de réseau ou dysfonctionnements de localisation GPS. Par ailleurs, la Société n'est pas en mesure de fournir d'autres informations que la position GPS du Traceur et ne peut garantir l'identité de la personne ou de l'animal sur lequel le Traceur est embarqué.

11.4. Le Client déclare avoir conscience que le réseau GSM des opérateurs de téléphonie mobile ainsi que le réseau GPS étant en cours de déploiement, il est possible que certaines zones du territoire ne soient pas couvertes par ces réseaux et que l'accès au service y soit perturbé.

11.5. La Société s'engage à assurer le bon fonctionnement du système Weenect et à prendre les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité des Services. Il est expressément convenu que le fonctionnement du Service Weenect est notamment fondé sur des technologies développées et exploitées par des tiers envers lesquels la Société ne dispose d'aucun moyen d'intervention (notamment couverture du réseau et fonctionnement des infrastructures des tiers fournissant un service de communication téléphonique mobile - GSM). Ainsi, Le Client est dûment informé que la Société réalise ses prestations dans le cadre d'une obligation de moyens. Par ailleurs des réparations ou travaux de maintenance sur ses serveurs informatiques et/ou sur les réseaux des opérateurs peuvent amener la Société à

suspendre le service sans pour autant donner droit à des indemnités. Dans la mesure du possible, la Société informera préalablement le Client des suspensions prévues. En l'état de la technologie, le service de localisation demeure subordonné aux conditions techniques de la Couverture et d'accès à la Couverture GPS, soit la vision d'au moins 3 satellites, et l'exposition plein ciel de l'antenne de réception. La géolocalisation par GPS n'est généralement pas possible si le système mobile de sécurité se trouve dans un bâtiment, un sous-sol, un tunnel, ou enfermé dans un lieu clos et couvert.

11.6. La responsabilité de la Société ne pourra être engagée lorsque la défaillance du Service Weenect ou du Traceur résulte de l'un des évènements suivants :

11.6.1. Défaut, insuffisance ou encombrement de la Couverture GSM, GPRS et GPS ;

11.6.2. Défaillance, panne, altération ou dégradation volontaire ou non du Traceur, batterie déchargée ou ayant subi une avarie de nature à en empêcher le fonctionnement ;

11.6.3. Dysfonctionnements consécutifs à la situation des matériels dans des champs électromagnétiques perturbant les transmissions de données - ou dans des lieux couverts perturbant l'émission ou la réception des données ou l'accès à la Couverture (GSM ou GPS) ;

11.6.4. Travaux, interventions ou manipulations réalisés sur le Traceur ou les serveurs servant à la fourniture du Service Weenect ;

11.6.5. Inexactitude ou absence d'actualisation des données fournies par le Client ;

11.6.6. Evènements ou dysfonctionnements ayant une incidence sur les prestations de la Société ;

11.6.7. Divulgation par le « Client » d'informations confidentielles à des personnes non habilitées ;

11.6.8. Suspension des services consécutifs à un défaut de paiement par le Client.

11.7. Dans ce cadre, la Société répond des seuls dommages directs, personnels et certains liés à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de la réparation de tout dommage et/ou préjudice indirect. Il est expressément convenu entre la Société et le Client que sont considérés comme des dommages indirects, les dommages ne résultant pas directement et exclusivement de l'inexécution par la Société d'une obligation contractuelle. En tout état de cause, la responsabilité de la Société au titre de l’ensemble des Abonnements ne saurait excéder le montant des sommes (HT) effectivement versées par le Client à la Société au cours des 12 derniers mois.

11.8. La Société ne pourra être responsable de préjudice en cas de force majeure. De façon expresse sont considérés par la Société et le Client comme des cas de force majeure, les évènements irrésistibles, imprévisibles et extérieurs à la volonté

des Parties ainsi que notamment les évènements suivants : les incendies, les dégâts des eaux, les catastrophes naturelles, les tempêtes, la foudre, les grèves, les inondations, les tremblements de terre, les attentats, les explosions, les guerres, les pandémies, les opérations militaires ou troubles civils, les blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement, l'arrêt de fourniture d'énergie, toute restriction législative ou réglementaire à la fourniture d'un Service Weenect, toute décision d'une autorité publique non imputable à la Société et empêchant la fourniture d'un Service Weenect.

11.9. En outre, l'utilisation du Traceur ne saurait en aucun cas dispenser le Client du respect scrupuleux de la législation.

11.10. La Société ne pourra être tenue responsable de toute perte de données, susceptibles de survenir lors de l'utilisation du Site ou de l'Application et/ou l'impossibilité d'accéder ou d'utiliser ces derniers.

11.11. Par ailleurs, le Site peut contenir des liens et des visuels publicitaires, promotionnels, commerciaux ou de parrainage vers des sites Internet de tiers ou prestataires de services indépendants. La Société n'est pas responsable des contenus desdits tiers ou sites tiers, n'en garantit ni l'exactitude, ni la validité, ni la qualité, ni l'intégrité, en particulier dans le cadre des transactions effectuées directement entre le Client-même et un tiers revendeur ou prestataire indépendant de la Société.

11.12. De même, la Société ne saurait assumer les coûts de connexion, et de manière générale, tout coût de communication induit par l'accès au Site et par son utilisation par le Client.

11.13. Les informations relatives aux mises à jour de sécurité :

Le logiciel du traceur et l'application mobile sur IOS et Android peuvent faire l'objet de mises à jour dont le Client est informé préalablement. Ces mises à jour durent quelques minutes. Elles ont pour objet de faire évoluer les fonctionnalités du traceurs et/ou de l'application ou d'améliorer leur sécurité. L'espace de stockage nécessaire aux mises à jour est de 50 Ko pour le traceur et 11.3 Mo pour l'application (ces chiffres peuvent varier légèrement d'une version à une autre). Elles ont des conséquences négligeables sur l'espace de stockage disponible, la disponibilité de la mémoire vive ou la durée de vie de la batterie.

Article 12 – Assistance

12.1. La Société met à la disposition du Client un service d'assistance en ligne gratuit (hors éventuels coûts de connexion à Internet) disponible sur le Site et prenant la forme d'un formulaire de contact.

12.2. En cas de difficulté, le Client peut s'adresser à l'un des conseillers du service d'assistance selon les modalités décrites ci-dessus pour trouver une solution à la difficulté rencontrée. Toute réclamation, contestation ou demande de remboursement doit, pour être valable et prise en compte, comporter des justificatifs. La Société s'engage à apporter une réponse à toute réclamation, contestation ou demande de remboursement dans un délai de 30 jours ouvrés à compter de la date de réception de cette dernière.

Article 13 – Propriété intellectuelle – Logiciel – Application

13.1. La Société est titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle relatifs aux Traceurs et aux Services et Abonnements Weenect. Weenect est une marque déposée propriété de la Société. Aucune stipulation des présentes CGV ne peut être interprétée comme opérant un quelconque transfert de droit de propriété intellectuelle sur ce signe au profit du Client ou d'un quelconque utilisateur.

13.2. L'utilisation du logiciel embarqué dans le Traceur ou de l'Application disponible sur l'Apple Store ou Google Play est soumise à l'acceptation par le Client des conditions suivantes:

13.2.1. La Société concède au Client, qui l'accepte, un droit d'utilisation personnel, limité, incessible et non exclusif du Logiciel et de l'Application (ci-après dénommée la "Licence") selon les termes et conditions exposés ci-après.

13.2.2. La Licence comprend exclusivement le droit d'utiliser le Logiciel et l'Application (y compris sa documentation) pendant la durée de l'Abonnement souscrit par le Client.

13.2.3. La Licence ne comprend aucun transfert de propriété du Logiciel ou de l'Application ni d'un quelconque de leurs éléments (y compris la documentation) au profit du Client.

13.2.4. Le Client s'engage à ne pas décompiler, reproduire, traduire, adapter, arranger, modifier le Logiciel ou l'Application ainsi que la documentation associée, même si de tels actes étaient nécessaires pour permettre l'utilisation du Logiciel ou de l'Application conformément à leur destination.

13.2.5. Le Client ne pourra faire de copie de sauvegarde du Logiciel ou de l'Application et s'interdit d'utiliser le Logiciel ou l'Application en lien avec tout autre produit que le Traceur.

13.2.6. Le Client s'interdit tout acte de cession ou redistribution ou de sous-licence sans l'accord exprès, écrit et préalable de la Société.

13.3. La Société pourra procéder à distance à des mises à jour du logiciel embarqué dans le Traceur.

13.4. De manière générale, la Société se réserve la faculté de faire évoluer à sa seule discrétion les spécifications techniques du Traceur, de l'Application et des Services Weenect, ainsi que la technologie de communication employée par la Société à ses seuls frais. Une telle évolution ne peut être invoquée comme cause de résiliation des présentes CGV par le Client.

Article 14 – Protection des données personnelles

14.1. Responsable du traitement

La Société HAREAU est responsable du traitement des données personnelles du Client.

Contact DPO : dpo@weenect.com ou courrier postal à l'adresse du siège social avec justificatif d'identité.

14.2. Finalités et bases légales

Les données sont traitées pour :

- l'exécution du contrat (commandes, abonnements, services et facturation), sur la base de l'article 6(1)(b) RGPD

- l'amélioration des services et la gestion du support, sur la base de l'intérêt légitime Art. 6(1)(f) RGPD

- les communications commerciales, sur la base du recueil de consentement de l'article 6(1)(a) RGPD, révocable à tout moment

- les obligations légales et comptables, sur la base de l'article 6(1)(c) RGPD

14.3. Données de localisation

Les données de localisation sont accessibles dans l'Espace Client pendant 30 jours glissants, puis définitivement supprimées. Leur utilisation à des fins portant atteinte à la vie privée est interdite.

14.4. Durées de conservation

- Données contractuelles (identité, facturation) : durée du contrat + 5 ans.
- Données de localisation : 30 jours glissants.
- Prospection commerciale : 3 ans après le dernier contact ou retrait du consentement.
- Obligations légales/comptables : selon les durées légales applicables.

14.5. Destinataires et transferts

Les données peuvent être transmises aux services internes habilités de la Société, aux sous-traitants techniques (hébergement, paiement) liés par des

obligations de confidentialité conformes au RGPD, et aux autorités compétentes si la loi l'exige. En cas de transfert hors EEE, des garanties appropriées sont mises en œuvre (clauses contractuelles types ou décision d'adéquation). La Société ne vend pas les données de ses Clients.

14.6. Droits des personnes concernées

Le Client dispose des droits suivants conformément au RGPD : accès (Art. 15), rectification (Art. 16), effacement (Art. 17), limitation (Art. 18), portabilité (Art. 20), opposition (Art. 21), retrait du consentement (Art. 7(3)) et refus de décision automatisée (Art. 22).

Exercice des droits : par mail à dpo@weenect.com ou par courrier à l'adresse du siège social de la Société, avec justificatif d'identité.

14.7. Réclamation auprès de la CNIL

Le Client peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) – 3 Place de Fontenoy, 75334 Paris Cedex 07 – www.cnil.fr.

14.8. Sécurité

La Société met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données (Art. 32 RGPD). En cas de violation présentant un risque élevé, le Client en sera informé dans les meilleurs délais (Art. 34 RGPD).

Article 15 – Dispositions diverses

15.1. Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre Partie à l'une des obligations visées par les présentes (ou de son manquement), ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause (ou à se prévaloir du manquement en cause).

15.2. La Société se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des Services ou de céder son activité à un tiers sans que cette sous-traitance ou cession nécessite l'accord préalable du Client, ce que le Client reconnaît expressément.

15.3 Liste des éco-organismes auxquels la Société adhère dans le cadre de ses obligations REP (Responsabilités Élargie des Producteurs) :

Pays	Filière	Organisme/registre	ID
Allemagne	Déchets électriques et électroniques	stiftung elektro-altgeräte register (stiftung ear)	Reg.-Nr. DE 42105149
	Batteries	stiftung elektro-altgeräte register (stiftung ear)	DE21155286
	Emballages	LUCID	DE5683155081385

France	Equipements électriques et électroniques (EEE)	ADEME	N° (IDU): FR007533_05INGU
	Batteries	ADEME	N° (IDU) : FR007533_06ZIN1
	Emballages	ADEME	N° (IDU) FR214688_01QONN
Pays-Bas	Déchets électriques et électroniques	Stichting Open	Contract ID: CO00018497
	Batteries	Stibat	Stibat participant number: 41537
Belgique	Déchets électriques et électroniques	Recupel	Numéro membre: 949151
	Batteries	Bebat	Numéro de participant: 713201

Article 16 – Loi applicable et juridiction compétente

Les CGV sont régies par la loi du pays où le client a sa résidence principale.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », après avoir sollicité La Société et à défaut de réponse satisfaisante, Le Client a la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation auprès de :

CM2C
49 rue de Ponthieu
75 008 PARIS
Tel : 01 89 47 00 14
Site internet : https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php
Mail : litiges@cm2c.net

Après cette démarche amiable des parties pour trouver une solution à tout différend qui les opposerait, relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes CGV, demeurée infructueuse, toute contestation relative aux CGV sera soumise à la compétence du Tribunal du lieu du domicile du Client.

Ces CGV ont été mises à jour le 13/05/2026